



BOURSE DE RENTRÉE



ACTIVITÉS SPORTIVES, CULTURELLES ET DE LOISIRS



2021



BÉNÉFICIAIRES :

Jeunes âgés de 6 ans à 18 ans domiciliés sur Paimpol
(nés entre 2003 et 2015)

MONTANT ACCORDÉ : Crédit de 30€ par enfant

ACTIVITÉS CONCERNÉES : Sportives, culturelles ou de loisirs
(inscriptions à des associations paimpolaises ou associations
non représentées sur Paimpol)

LE PRINCIPE : Les familles avancent le montant de la dépense
en s'inscrivant à l'association et sont ensuite remboursées à hauteur de 30€.

LA PROCÉDURE :

Les familles remettent avant le 31 octobre 2021 un dossier complet à l'accueil de la mairie comprenant :

- une fiche « bourse de rentrée sportive, culturelle, de loisirs » remplie par la famille et signée par le président de l'association.
- un justificatif d'identité de l'enfant (copie de la carte d'identité ou du livret de famille)
- un RIB